

COMMUNIQUE DE PRESSE N°03./OLUCOME/02./2008 PORTANT
BLOCAGE AU PARLEMENT

Dans ses missions lui confiées, le parlement, représentant le Peuple, vote les lois et contrôle l'action Gouvernementale dans ses diversités. Son mandat est d'être l'œil et le défenseur des intérêts publics en lieu et place du peuple qui l'a mandaté.

Le présent communiqué fait suite aux nombreux que l'Observatoire de Lutte Contre la Corruption et les Malversations Economiques « OLUCOME » en sigle a rendu public à l'endroit de la communauté nationale qu' internationale quant au mauvais fonctionnement de cette Institution par des arrêts répétitifs des activités de l'Assemblée National alors qu'en date du 25 Août 2005, les Burundais ont placé beaucoup d'espoirs dans cette Institution dont ils venaient de se doter.

Le constat pour l'OLUCOME est plus amer surtout pendant presque toute l'année 2007 jusqu'aujourd'hui. Pour plu de précisions, pour l'année 2007, sur 9 mois de session habituelle le parlement n'a travaillé qu'un seul mois.

Ce résultant pour l'OLUCOME et pour tout autre observateur responsable est déficitaire eu égard aux moyens consentis aux 167 représentants du peuple à savoir :

1° les honoraires d'un million deux cent cinquante mille francs burundais (1.250.000 Bif) par mois chacun soit une somme colossale de deux milliard six cent septante millions de francs burundais (2.296.250.000 Bif) pendant 11 mois sans toutefois travailler et tout cela au détriment du contribuable. Il convier de préciser que pour ce mois que le parlement a fait semblant de travailler n'avait d'autres objectifs que de s'accorder d'autres avantages (conditions pour accepter le budget national exercice 2008).

Il s'agissait notamment :

- des frais pour le carburant (513.024.000 Bif) par an ;
- Frais de viabilisation et de lotissement d'un montant de sept cent millions de francs burundais (700.000.000 Bif) ;
- Les indemnités kilométriques d'un montant de trois cent millions de francs (300.000.000 Bif) ; Les frais d'équipement de huit cent trente cinq millions de francs Burundais (835.000.000 Bif) soit cinq millions de francs burundais chacun ; L'Assurance des véhicules pour les représentants de peuple d'un montant de cinq cent vingt millions de francs burundais (520.000.000 Bif) ainsi que les intérêts sur crédits véhicules (supportés par l'Etat) d'un montant de

L'OLUCOME s'inquiète de l'attitude du Gouvernement dans un pays du tiers monde comme le Burundi tant meurtri par la misère et la pauvreté qui ne cesse pas de s'enfoncer davantage.